



ASSOCIATION SYNDICALE DES DIGUES ET MARAIS DE DOL

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Affiché le

ID : 035-293501003-20230303-20230303PVAG-DE

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 3 MARS 2023

L'An Deux Mille Vingt-Trois, Le Trois Mars à Quinze heures, l'Assemblée de l'Association des Dignes et Marais de Dol de Bretagne, s'est réunie en Session Ordinaire, à la salle des fêtes, rue Emeraude à Saint-Méloir des Ondes (35350).

1°/ - Accueil des représentants

M. Charles TÉZÉ, Président du mandat 2020-2027, souhaite la bienvenue aux membres de l'Assemblée, remercie M. Dominique DE LA PORTBARRE maire de Saint-Méloir-des-Ondes pour la mise à disposition de la salle ainsi que les intervenants :

M. PONCET du Syndicat mixte du littoral de la baie du Mont St-Michel, les représentants de la CLE SAGE SBC DOL M. FAMBON et M. HYACINTHE, l'inspecteur de l'environnement DDTM M. GUILLARD, le député M. BOURGEOUX et Monsieur le Sous-Préfet, M. BRUGNOT pour leur présence.

M. TÉZÉ excuse M. Le MAGOUROU Trésorier du SGC de Dol, M. RAPINEL Président de la CC de Dol et du SML, M. GOBICHON Vice-Président de la CC de Dol en charge du port et Maire de St-Broladre, M. THEBAULT premier Vice-Président de la CC de Dol et Maire de Pleine-Fougères.

M. TÉZÉ déclare la séance ouverte.

M. DE LA PORTBARRE Maire de St-Méloir des Ondes prend la parole et souhaite la bienvenue à tous et remercie l'action de l'Asa sur sa commune.

M. BRUGNOT sous-préfet prend la parole afin de remercier les actions menées par l'Asa des Dignes et Marais sur le territoire, précise que nous pouvons compter sur son appui et les différents services qui en dépendent et de son suivi pour la concrétisation du règlement de l'eau.

Mme Aurore GRARDEL, Secrétaire de l'Association procède à l'appel nominal.

2°/ - APPEL NOMINAL des 56 membres

Etaient présents

M. et Mme tous membres de l'Assemblée

BREBANT Hélène	BENOIST Gérard	BLANCHARD Jean-Pierre	COSSÉ Jérémy
AUVRAY David	DOUARD André	DAVY Jean-Luc	DUBREIL Louis
COLLET Yves	COSSÉ André	LAIR Christophe	GUITTON Jean-Yves
DUPUY Jean-Luc	LEDUC Frédéric	GLÉMOT Jean-Louis	GLÉMOT Jean-Michel
LAUNAY Placide	HAVARD Jean-Pierre	LANCELOT Mireille	LEDUC Laurent
MACÉ Auguste	MARTIN Hervé	MAINSARD Jean-Baptiste	MAHEU Clovis
MONSIMET Mickaël	NATUR Jean-Pierre	RONCIER Thierry	RUPELLAN Yves
RENARD Jean-Marie	RENARD Patrice	RENARD Dominique	RICHARD Franck-Mt D
SORRE Bruno	SORRE Fabrice	TÉZÉ Charles	TURMEL Jean-Pierre
ROUPIE Serge	ROUXEL Jean-Pierre		

SOIT 38 Membres

Avaient donné procuration

M. et Mme tous membres de l'Assemblée

VAEVIEN Michel	à	DUPUY Jean-Luc
PINSON Emmanuelle	à	HAVARD Jean-Pierre
CHEVESTRIER Mathurin	à	MARTIN Hervé
NOEL Jérôme	à	ROUXEL Jean-Pierre
MOREL Albéric	à	RENARD Dominique
MAZIER Jean	à	AUVRAY David
MARTIN Pascal	à	MAHEU Clovis
LEROUX Gaëtan	à	TURMEL Jean-Pierre
LAMBERT Jean-Baptiste	à	GLÉMOT Jean-Michel
LAMBERT Richard	à	TÉZÉ Charles

SOIT 10 Membres

Etaient excusés

BONNIOT Laurent, MONNIER Robert, RICHARD Franck-H
CORBEAU Chantal, VAÉVIEN Benoît **SOIT 5 Membres**

Etaient Absents

M.et Mme tous membres de l'Assemblée
FOLIGNÉ Hervé, LOUET Pierrick
SORRE Jean-Paul **SOIT 3 Membres**

Assistaient à la séance

Mme Aurore GRARDEL Secrétaire de l'Association

Après avoir constaté que le quorum soit atteint, Mr Charles TÉZÉ propose de passer à l'examen des affaires inscrites à l'Ordre du Jour.

3°/ - APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

Après relecture des titres du compte rendu de la précédente réunion du 18 mars 2022, les membres de l'Assemblée sont invités à faire part de leurs remarques sur ce dernier qui leur a été envoyé avec leur convocation.

Aucun membre ne souhaite intervenir.

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité.

4°/ - RAPPORT D'ACTIVITES ET SITUATION FINANCIERE DE L'ANNEE 2022

RAPPORT D'ACTIVITES PARTIE 1 :

a) Le CONSEIL SYNDICAL s'est réuni 4 fois en 2022 :

- Le 25 février 2022 pour l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2021 et la validation du budget 2022.
- Le 08 juillet 2022 pour le point à la mi-année du budget, la vente du Bâtiment situé à Roz-Sur-Couesnon, le passage à la nomenclature M57
- Le 21 octobre 2022 pour la demande d'effectuer un marché public pour l'acquisition d'une pelle mécanique hydraulique d'occasion, le point des travaux à l'Egreville « Les grandes mares » à La Fresnais
- Le 09 décembre 2022 pour l'élaboration du budget primitif 2023, la prévision des travaux 2023, le point des demandes de classements et de déclassements

CALCUL DE LA MOYENNE DES PRESENCES

CONSEILS SYNDICAUX

2022

	PRESENTS	POUVOIRS	EXCUSES	TOTAL
25/02/2022	13	4	0	17
08/07/2022	11	5	1	17
28/10/2022	11	5	1	17
09/12/2022	13	3	1	17
TOTAUX	48	17	3	68
	70.59%	25.00%	4.41%	

b) Les commissions se sont réunies en 2022 :

La commission MATÉRIEL :

- **Le 30 septembre 2022** : pour réfléchir sur les besoins de l'Asa

La commission APPEL D'OFFRES :

- **Le 30 septembre 2022** : pour la préparation du cahier des clauses techniques particulières du marché public
- Information : le 20 janvier 2023 pour l'étude des offres

La commission TRAVAUX :

- **Le 30 septembre 2022** : pour l'étude des demandes et la planification des travaux 2023

La commission RECLASSEMENT/DECLASSEMENT :

- **Le 18 février 2022** : pour les requêtes faites suite aux demandes de travaux 2022
- **Le 18 novembre 2022** : pour les requêtes faites suite aux demandes de travaux 2023

La commission COMMUNICATION :

- **Le 11 mars 2022** : pour l'élaboration d'un document joint à la facturation de la taxe 2022.
- Information : le 10 février 2023 pour le document joint à la facture 2023, la préparation d'une expo à Hirel semaine 15.

La commission FINANCES :

- **Le 09 décembre 2022** : pour les taux de la taxe 2023

La commission EAU/ENVIRONNEMENT :

- PAS DE REUNION

La commission PERSONNEL :

- PAS DE REUNION

c) **RAPPORT D'ACTIVITES - TERRAIN** :

Quelques points marquants de l'année :

* Mise en place de la récompense de 1€ pour tout ragondin prélevé sur l'enclave et ramené dans un congélateur et/ou bac d'équarrissage. Cette mesure incitative a connu un succès ; pas moins de 1475€ rats prélevés !

Nous pouvons nous réjouir de cette opération qui sera renouvelée cette année 2023.

Cette mesure nous permet de diminuer les éboulements, de réguler la population et du côté sanitaire de limiter le risque de contamination à leptospirose.

Notre souhait serait que la récompense de 1€ soit doublée pour inciter les piégeurs dans cette voie.

Avis aux candidatures ?!

* Alerte sur l'état d'envasement du port au Vivier s/ Mer.

1er RDV en JANVIER 2022

2ème RDV en FEVRIER 2023

On attend les décisions ; nos 4 exutoires sont freinés lors des grosses crues.

* 1er semestre 2022 c'est aussi la fin des travaux sur la refonte du système d'automatisation des portes à la mer. Inauguration faite le 24 juin 2022.

* Le 1 JUILLET 2022, le SML (Syndicat Mixte du Littoral) a pris plus de compétences, je laisserai M. PONCET vous l'expliquer.

Notre surveillance est maintenant notée et transmise au SML qui fera suivre sous format d'un rapport à la DREAL.

* L'été 2022 c'est aussi la sécheresse et l'arrêté préfectoral. M. GUILLARD vous en parlera.

En ce qui nous concerne, il faut juste savoir qu'en cette période : « toute manipulation de vannage est interdit » La sécheresse c'est aussi le broyage de la digue avec un planning qui faudrait ajuster.

* Suite au conseil syndical du 21 octobre 2022, nous avons lancé le Marché Public pour l'achat d'une pelleuse d'occasion ; on vous la présentera à l'AG 2024.

Pourquoi cet achat ? la nôtre est de 2000 et les contrôles SOCOTEC deviennent compliqués à obtenir surtout sur la charge (tous les 6 mois)

* Sur le plan de l'activité des salariés (les gars) nous avons définis des plannings de travaux que nous ajustons et améliorons.

HIVER ==> Bois – Entretien du Matériel

PRINTEMPS ==> Début Broyage – Curage – Entretien vannes/portes

ETE ==> Broyage – Curage

AUTOMNE ==> Fin Broyage – Curage et Panier Faucardeur

Remarque par rapport au Broyage, nous constatons la disparition des bandes enherbées.

2 conséquences directes :

- cela désorganise notre travail
- cela fragilise la berge donc risque d'éboulement

* Partie activité c'est aussi et surtout le personnel : la vie sociale à l'Asa.

Les entretiens individuels ont été réalisé en début d'année, il en ressort :

- qu'il y a une bonne ambiance
- qu'il faut améliorer la planification du travail dans le temps (on y travaille)
- que tous sont contents de travailler à l'Asa, les conditions sont bonnes :
- le contrat Mutuelle a été revu, aujourd'hui c'est 100% d'adhésion
- les salaires sont indexés au coût de la vie
- le conseil syndical a voté en fin d'année en faveur de la prime de partage de la valeur.

Info : Mme Sylvie DORNIOL (femme de ménage) est partie en retraite le 31/12/2022, elle est remplacée par Mme Nelly LIOT.

* Enfin un point matériel :

ACQUISITIONS :

Mise à jour du système d'alarme = 3 361.38€

Solde de la porte au Mesnil = 2 771.03€

Une remorque = 13 200.00€

Une pince de tri = 13 500.00€

Une génératrice = 1 500.00€

Une perceuse = 682.61€

Ventes :

Le photocopieur acquis 4 999.28€ et vendu 350.00€

L'épaveuse Rousseau acquise 46 165.60€ et vendue 7 200.00€

Le bâtiment à Roz-Sur-Couesnon acquis 9 146.94€ et vendu 20 000.00€

RAPPORT D'ACTIVITES PARTIE 2 :

CURAGE				
Communes	Biez	Long. en km	Période	Observations
PLERGUER/R.LAND	JEAN	3.400	MARS-AVRIL	
HIREL	LE MOUSSET	2.600	MAI	
HIREL	LES MASSES	0.270	MAI-JUIN	
ROZ LANDRIEUX	LE LANGAS	0.580	MAI	
ROZ LANDRIEUX	TOMJAS	1.240	AVRIL	
ROZ LANDRIEUX	CEINTURE SUD	4.140	AVRIL	
LA FRESNAIS	LES SAUDRAIS	0.600	JUIN	
LA FRESNAIS	LE BROUSSAY	0.500	JUIN	
LA FRESNAIS	LES GRANDES MARES	0.660	OCT-NOV	
MONT-DOL	LA GRANDE VILLE	1.800	SEPT-OCT	LOCATION PELLE
CHERRUEIX	PONT ALBAN	0.920	SEPT	
CHERRUEIX	BOIS ROBIN	0.500	SEPT	
CHERRUEIX	LA MOREL "la goutte"	0.670	SEPT	
ST GUINOUX/ST PÈRE	LE PERCHE / LA MOTTE	2.000	AOUT-SEPT	
MINIAC MORVAN	LE BOIS HAMON	0.200	OCT	ANALYSES NEGATIVES-NIKEL
DOL	LES LAVENDIERES	0.480		
		20.420		
ELEMENTS AJOUTES-2021 NON FAIT				
CHERRUEIX	LES BEAUX BOIS	2.000	JUIN-JUIL	
LE MONT DOL	LA VIEILLE BANCHE	3.500	AOUT	PT AU ROUX À PT L'ABBAT
LA FRESNAIS	LA SALLE	2.600	AOUT	
		8.100		
	DISTANCE TOTALE	28.520		

DEVASAGE		Longueur en kms	Période	Observations
	Biez			
Le Cardequin du Vivier sur Mer à la ceinture nord la Banche (des Murailles à la mer)		3.600 6.800	MARS MARS	
Le Canal des Planches (station épuration à la mer)		5.600	MARS	
	TOTAL REALISE	16.000		
PANIER FAUCARDEUR				
	Biez	Longueur en kms	Période	Observations
La Banche de St Georges à la limite de St-Broladre		5.000	DECEMBRE	
La Coueture	Roz-Sur-Couesnon	0.600	NOVEMBRE	
LA MARE SOUFRIS	Roz-Sur-Couesnon	0.500	NOVEMBRE	
	TOTAL	6.100		
BATEAU FAUCARDEUR				
	Biez	Longueur en kms	Période	Observations
LE GUYOULT	MONT-DOL		JUIN	NENUPHAR
	TOTAL	-		
AUTRES ENTRETIENS				
CE QUI A ÉTÉ REALISE :				
Fauchage de la digue Duchesse Anne				Fin Mars-fin juillet-fin octobre
ENTRAINEMENT POSE DES BASTAINGS PR SUBMERSION MARINE				Mars
Changement clapet	Le Tonjas	Mont-Dol		Février
Remise en état du chemin à la chapelle Ste Anne		St Broladre		Mai
Changer Bastaing à la passerelle du Mesnil		Plerguer		Mai
Travaux de peinture sur les portes	Le Vivier-La Fresnais-St Guinoux-Mt Dol-Plerguer-ST Broladre			Mai-Juin
AUTRES ENTRETIENS				
CE QUI A ÉTÉ REALISE :				
Renforcer le Guyoult par la pose de bâche et de cailloux		Mont-Dol		Juillet
Enlever buse près du cimetière		St Benoît		Juillet
Création fossé les Grandes Mares	Elagage et abattage d'arbres	La Fresnais		Octobre
Remblais terrain à l'Asa		Mont-Dol		Octobre
Pose de Buses :	La ceinture sud	Roz-landrieux		Avril
	Les Moussets	Vildé-La-Marine		Mai
	Les Beaux bois	Cherrueix		Juin
	Le Roblin	Lillemer		Octobre
Ponts bouchés :	Cardequin-sous la 4 voies	Mont-Dol		Mai
	Les Moussets	Vildé-La-Marine		Mai
	Le Quercout	Mont-Dol		Octobre
	Le Roblin	La Fresnais		Décembre
Eboulements :	La Banche	Le Vivier sur mer		Octobre
	Le Guyoult	Mont-Dol		Octobre
Arbres tombés :	Cardequin	Hirel		Janvier
	Le Guyoult	Mont-Dol		Janvier
	Cardequin	Le Vivier Sur Mer		Mars
	Ceinture Sud	Roz-Landrieux		Mars
	Entre le Guyoult et le Cardequin	Le Vivier Sur Mer		Juin
	La Banche	Mont-Dol		Décembre

SITUATION FINANCIERE DE L'ANNEE 2022 :

Envoyé en préfecture le 10/03/2023
 Reçu en préfecture le 10/03/2023
 Affiché le
 ID : 035-293501003-20230303-20230303PVAG-DE

EN FONCTIONNEMENT			2022			
CHAPITRE			Budget	%	Réalisé	%
DEPENSES	A CARACTERE GENERAL	11	219 800.00 €	37%	197 056.97 €	40%
	DE PERSONNEL	12	221 500.00 €	37%	207 880.42 €	43%
	DEPENSES IMPREVUES	022	15 856.20 €	3%	- €	0%
	VRT A LA SECTION INVEST	023	52 000.00 €	9%	- €	0%
	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIO	042	61 311.82 €	10%	60 751.94 €	12%
	AUTRES CHGES DE GEST COURANTE	65	24 510.00 €	4%	21 844.97 €	4%
	CHARGES FINANCIERES	66	90.00 €	0%	- €	0%
	EXCEPTIONNELLES	67	4 500.00 €	1%	1 333.00 €	0%
	TOTAL		599 568.02 €	100%	488 867.30 €	100%
CHAPITRE			2022		2022	
RECETTES	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	002	158 968.02 €	27%		
	ATENUATION DE CHARGES	013		0%	1 217.31 €	0%
	PDS DES SERVICES= TAXES	70	410 000.00 €	68%	412 162.00 €	91%
	AUTRES		5 300.00 €	1%	6 777.06 €	1%
	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	74	3 000.00 €	1%	4 120.00 €	1%
	AUTRES PDS DE GESTION COURANTE	75		0%	0.41 €	0%
	PRODUITS FINANCIERS	76		0%	17.11 €	0%
	PRODUITS EXCEPTIONNELS	77	22 300.00 €	4%	30 799.19 €	7%
	TOTAL		599 568.02 €	100%	455 093.08 €	100%
	RESULTAT de fonctionnement		- €		- 33 774.22 €	
DONT	RESULTAT COURANT FINANCIER				- 2 928.59 €	
DONT	RESULAT EXCEPTIONNEL				- 30 845.63 €	
EN INVESTISSEMENT			2022		2022	
CHAPITRE			Budget		Réalisé	
DEPENSES	DEPENSES IMPREVUES	020	12 975.88 €	1%	- €	0%
	REMBOURSEMENT D EMPRUNT	16	22 000.00 €	2%	21 696.00 €	12%
	IMMO INCORPORELS	20		0%	- €	0%
	MATERIELS ET OUTILLAGES	21	192 000.00 €	17%	35 015.02 €	19%
	IMMO EN COURS	23	900 000.00 €	80%	131 457.60 €	70%
	TOTAL		1 126 975.88 €	100%	188 168.62 €	100%
CHAPITRE			2022		2022	
RECETTES	SOLDE EXCEDENT INVEST REPORT	001	1 013 664.68 €	90%	- €	0%
	VRT DE LA SECTION FONCT	021	52 000.00 €	5%	- €	0%
	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIO	040	61 311.82 €	5%	60 751.94 €	100%
	VRT DE LA SECTION FONCT	10		0%	- €	0%
	PDS DE CESSIONS	024	- 0.62 €	0%		0%
	SUBVT INVST	13	- €	0%		0%
	EMPRUNT	1641	- €	0%	- €	0%
	TOTAL		1 126 975.88 €	100%	60 751.94 €	100%
	RESULTAT en Investissement		- €		- 127 416.68 €	

Mme Aurore GRARDEL précise les éléments suivants :

- Chapitre 042 fonctionnement et 040 Investissement pour 60 751.94€

Cela correspond au prix d'acquisition des éléments qui ont été vendus soit

Le photocopieur 4 999.28€ ; L'épaveuse ROUSSEAU 46 165.60€ ; Le bâtiment à Roz-Sur-Couesnon 9146.94€

La différence de 440.12€ correspond aux provisions des créances.

- Chapitre 77 fonctionnement pour 30 799,19€ :

Cela correspond à 3 éléments – La régularisation des cotisations URSSAF des élus 1520€ ; le prix des cessions pour 27 550,00€ ; remboursement sinistre de l'assurance 1729.19€.

- Chapitre 21 investissement pour 35 015, 02€ :

Cela correspond à la mise à jour du système d'alarme 3 361, 38€ ; au solde d'une porte au Mesnil pour 2771.03€ ; une remorque 13 200€ ; une pince de tri 13 500€ ; une génératrice 1 500€ et une perceuse 682,61€

- Chapitre 23 investissement pour 131 457,60€

Cela correspond au marché public pour les portes à la mer, travaux effectués par l'entreprise LE DU.

Les résultats globaux sont donc les suivants :

Budget Principal	Résultat de clôture 2021	Part affectée à l'investissement en 2022	Résultat 2022	Résultat Cumulé 2022
Investissement	1 013 664.68	-	127 416.68	886 248.00
Fonctionnement	158 968.02	-	33 774.22	125 193.80
TOTAL	1 172 632.70	-	161 190.90	1 011 441.80

A l'unanimité, les membres de l'assemblée approuvent le rapport d'activités et la situation financière 2022.

5°/ - BUDGET 2023 :

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Affiché le

ID : 035-293501003-20230303-20230303PVAG-DE

EN FONCTIONNEMENT			2023	
CHAPITRE			budget	%
DEPENSES	A CARACTERE GENERAL	11	230 700.00 €	41%
	DE PERSONNEL	12	251 500.00 €	45%
	DEPENSES IMPREVUES	022	- €	0%
	VRT A LA SECTION INVEST	023	37 393.80 €	7%
	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIO	042	1 000.00 €	0%
	AUTRES CHGES DE GEST COURANTE	65	35 000.00 €	6%
	CHARGES FINANCIERES	66	100.00 €	0%
	EXCEPTIONNELLES	67	4 000.00 €	1%
	TOTAL		559 693.80 €	100%
CHAPITRE			2023	
RECETTES	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	002	125 193.80 €	22%
	ATENUATION DE CHARGES	013		0%
	PDS DES SERVICES= TAXES	70	424 000.00 €	76%
	AUTRES		6 500.00 €	1%
	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	74	1 500.00 €	0%
	AUTRES PDS DE GESTION COURANTE	75	1 500.00 €	0%
	PRODUITS FINANCIERS	76		0%
	PRODUITS EXCEPTIONNELS	77	1 000.00 €	0%
	TOTAL		559 693.80 €	100%
	RESULTAT de fonctionnement		- €	
DONT	RESULTAT COURANT FINANCIER			
DONT	RESULAT EXCEPTIONNEL			
EN INVESTISSEMENT			2023	
CHAPITRE			budget	
DEPENSES	DEPENSES IMPREVUES	020	- €	0%
	REMBOURSEMENT D EMPRUNT	16	22 000.00 €	2%
	IMMO INCORPORELS	20	- €	0%
	MATERIELS ET OUTILLAGES	21	252 641.80 €	27%
	IMMO EN COURS	23	650 000.00 €	70%
	TOTAL		924 641.80 €	100%
CHAPITRE			2023	
RECETTES	SOLDE EXCEDENT INVEST REPORT	001	886 248.00 €	96%
	VRT DE LA SECTION FONCT	021	37 393.80 €	4%
	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIO	040	1 000.00 €	0%
	VRT DE LA SECTION FONCT	10		0%
	PDS DE CESSIONS	024	- €	0%
	SUBVT INVST	13	- €	0%
	EMPRUNT	1641	- €	0%
	TOTAL		924 641.80 €	100%
	RESULTAT en Investissement		- €	

Mme Aurore GRARDEL précise les éléments suivants :

- Chapitre 042 fonctionnement et 040 Investissement pour 1 000,00€ :

Cela correspond à la une provision des créances douteuses.

- Chapitre 21 investissement pour 252 64, 80€ :

Cela correspond notamment à l'acquisition de la pelle 180 000, 00€ ; les travaux d'étanchéité des portes 31 000,00€ ; l'assainissement non collectif de l'Asa 10 000, 00€ ; du matériel informatique pour les bureaux.

Mme Aurore GRARDEL précise que pour le chapitre 70 fonctionnement correspondant aux recettes de la taxe, le Conseil Syndical a décidé le 17 février 2023 de ne pas augmenter les taux mais de laisser l'augmentation légale de la base de la valeur locative soit de 7,1 % pour 2023. Les taux sont 19.73€ de l'hectare pour le non-bâti et de 2.245% pour le bâti.

6°/ - INFORMATIONS SUR LES DOSSIERS EN COURS (la digue avec le SML, le règlement de l'eau avec le SBC Dol) :

Charles TÉZÉ s'exprime : « Je vais laisser la parole à M.PONCET et Mme EPIARD qui vont répondre à où en est-on sur le dossier DIGUE ? Ensuite, M. FAMBON et M. HYACINTHE vont intervenir pour vous parler du règlement de l'eau et enfin M. GUILLARD de la DDTM reviendra sur la réglementation.

7°/ - QUESTIONS DIVERSES :

- a) Intervention de M. PONCET et de Morgane EPIARD (Syndicat mixte du littoral de la baie du Mont St-Michel)

Monsieur PONCET remercie le Président Charles TÉZÉ pour l'invitation et relate les faits marquants de 2022. En effet, le 1^{er} juillet 2022 le SML a pris la compétence de gestionnaire en vue des travaux à réaliser. Aujourd'hui le SML travaille sur l'élaboration d'un PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) pour environ 1 an et ensuite nous passerons sur la mise en œuvre qui s'établit sur 3 ans.

M. PONCET est interpellé sur les études qui n'en finissent pas , et rappelle que la DREAL demande aussi une surveillance annuelle et que l'étude faite par l'Asa en 2020 est à refaire tous les 10 ans et sera donc effectuée par le SML, gestionnaire de la Digue.

Un représentant insiste et critique toutes ces études et demande maintenant des faits, du concret pour répondre à l'attente de la population. Mme EPIARD prend la parole et décrit l'élaboration du PAPI qui commencera par un diagnostic des ouvrages à la mer et demande un rendez-vous sur site.

- b) Intervention de M. FAMBON et de M. HYACINTHE (CLE SAGE SBC DOL)

Monsieur FAMBON prend la parole au sujet du règlement de l'eau et rappelle que cela fait suite aux revendications du collectif des Maires du marais du Châteauneuf.

Il souligne que ce dossier se fera avec l'implication de tous, que le monde agricole sera questionné et qu'il y aura différentes réunions pour recueillir toutes les informations nécessaires à la mise en place de cet arrêté.

M. HYACINTHE et M. GUILLARD prennent la parole et expliquent ce qu'est un règlement de l'eau et échangent avec les représentants.

- c) Intervention de M. GUILLARD (Inspecteur de l'environnement DDTM)

Intervention de M. GUILLARD qui, à la demande du Président rappelle la réglementation au niveau des classements « cours d'eau » et « fossé ». Il souligne aussi l'importance de respecter l'arrêté en cas de sécheresse, la non-manipulation des vannes en fait partie.

- d) Mot du député M. BOURGEOUX

Monsieur BOURGEOUX remercie le Président pour l'invitation et rappelle l'importance et le plaisir de venir assister aux assemblées de l'ASA des Dignes et Marais.

e) Mot du Président

Mesdames, Messieurs,

Ainsi va se terminer notre AG qui relate l'année 2022 et vous donne quelques indications sur 2023.

2022 : Une année où le travail a été dense, une activité soutenue qui nous demande attention, réactivité et surtout professionnalisme. C'est d'ailleurs dans ce sens, que je voudrais au nom de l'association, remercier chaleureusement toute l'équipe !

Elle est à l'écoute, elle s'adapte aux évolutions et les résultats sont là.

Dans le respect de la biodiversité, de la continuité écologique et de la réglementation en général, nous veillons à assurer le bon écoulement de l'eau douce vers la mer et surveillons entretenons la digue contre l'invasion de la mer, ce sont nos missions.

Au-delà de ceci, l'association communique et veut accentuer sa communication (merci à la commission communication et en particulier à Emmanuelle et Helene pour leur engagement)

- L'annexe à la taxe est un exemple et nous allons poursuivre avec comme vous venez de le voir l'ouverture prochainement du site Internet. Nous allons aussi commencer à faire des expositions dans différentes communes. Début avril ce sera Hirel, l'école viendra à notre rencontre et bien sûr les habitants pourront aussi le faire. (Semaine après Pâques).

2022, ce fut aussi la sécheresse avec des niveau très bas, nous en avons les prémices d'une nouvelle aujourd'hui. Nous devons nous adapter.

Je tiens à remercier toutes les personnes présentes, les interlocuteurs de ce jour avec qui nous échangeons régulièrement.

Merci à Jean Luc, notre vice-président, et bien sûr Aurore très dévouée, engagée et rigoureuse dans son travail. Bravo!

Je vous invite ensuite au pot de l'amitié.

Portez-vous bien, belle année à tous. Merci

Le Président Charles TÉZÉ lève la séance à 18h00.

Le Vice-Président,
Jean-Luc DUPUY



Le Président,
Charles TÉZÉ

